

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LÉRY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 16 décembre 2019 en la Salle Adolphe-Leduc, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Gérald Ranger
M. le conseiller Éric Pinard
M. le conseiller Paul Leclair
M. le conseiller Eric Parent
Mme la conseillère Johanne Dutil

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Walter Letham

Est également présent : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures.

2019-12-195

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.0** Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020-2021-2022
- 3.0** Période de questions sur le budget déposé
- 4.0** Levée de la séance

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent
Appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil

QUE la Ville de Léry :

- Accepte tel quel l'ordre du jour de cette séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-196

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PTI) POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Ville de Léry prévoit des recettes égales aux dépenses, le tout réparti comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

RECETTES

Taxes	3 553 500 \$
Paiements tenant lieu de taxes	2 075 \$
Autres recettes de sources locales	301 475 \$
Subvention – Aqueduc et égout – Phase I	679 875 \$
Subvention – Pacte fiscal	19 525 \$
Affectations diverses	126 425 \$
TOTAL DES RECETTES	4 682 875 \$

DÉPENSES

Administration générale	601 175 \$
Sécurité publique	843 850 \$
Transport	538 125 \$
Hygiène du milieu	1 988 875 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	263 700 \$
Loisirs et culture	236 325 \$
Communauté métropolitaine de Montréal	63 700 \$
Frais de financement	47 125 \$
PTI	100 000 \$

TOTAL DES DÉPENSES 4 682 875 \$

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent
Appuyé par M. le conseiller Paul Leclaire

QUE :

- Le budget de l'année financière 2020 soit accepté tel que présenté ci-haut ;
- Le document explicatif du budget 2020 soit publié dans un bulletin spécial qui sera diffusé avec le compte de taxes.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-197

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PTI) POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Ville de Léry prévoit un programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020-2021-2022, le tout réparti comme suit :

**PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
ANNÉES 2020-2021-2022**

TITRE	2020	2021	2022	TOTAL
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)
Projet égout et aqueduc – Phase II	5 000	12 500	12 500	30 000
Rehaussement capacité étangs aérés	6 000	1 000	0	7 000
Voirie – Améliorations et pavage de rues	50	50	50	150
Service incendie – Accessoires	20	20	20	60
Améliorations – Hôtel de ville	15	15	15	45
Améliorations – Parcs	15	15	15	45
TOTAL	11 100 \$	13 600 \$	12 600 \$	37 300\$

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent
Appuyé par M. le conseiller Gérald Ranger

QUE:

- Le programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions sur tout sujet à l'ordre du jour.

Les questions portent sur le projet d'égout et d'aqueduc avec protection incendie – Phase I, les taux de taxation, le paiement en lien avec la décision de la Cour supérieure du Québec (District de Beauharnois) dans le dossier 760-17-03432-146 (Phase I – Sintra), le programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022, l'acquisition de l'École Maria-Goretti, les droits de mutations, les variations entre le budget 2019 et le budget 2020 ainsi que sur le compte de taxes 2020.

2019-12-198

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent, appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil, que la présente séance soit et est levée ; il est 19 heures 34.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER